

LE PROGRÈS DE COATICOOK

A l'avant toujours!

La Ville refuse l'offre de la Commission Scolaire

L'épineux problème de l'éclairage de la façade de l'école Gendreau a encore pris la vedette à l'assemblée de nos édiles lundi soir. Et ce sont encore les mêmes antagonistes qui ont pris part à la discussion.

La Commission Scolaire offre \$5.00 par mois pour l'éclairage de l'école Gendreau. L'échevin Audet déclare qu'il n'est pas contre l'éclairage mais contre le principe en cause. Que chaque corps public prenne ses responsabilités dit-il. Il fait une proposition à l'effet de fournir à tout édifice public l'éclairage, pour décoration extérieure, l'électricité au prix coûtant.

M. Cameron qui prend la défense de la Commission Scolaire fait remarquer à l'échevin Audet que la Ville de Montréal a voté un montant impressionnant pour l'éclairage des édifices publics. Il déclare que c'est faire montre de peu de bon vouloir que de refuser à collaborer dans ce domaine.

M. Audet répète qu'il est prêt à payer plus de taxes scolaires, s'il le faut, mais il ne veut pas mêler

les cartes, c'est un autre département dit-il. M. Cameron demande à M. Audet de faire montre d'un geste de coopération et d'amoindrir les frictions entre les différents corps publics de Coaticook. M. Audet ne veut point démordre de sa proposition et craint que ce précédent entraînera des dépenses supplémentaires dans le futur. Le vote se prend alors et tous les échevins se rangent avec M. Audet, laissant M. Cameron seul comme à la dernière assemblée.

Cependant par après, il est proposé d'ouvrir gratuitement les entrées des écoles. M. Cameron trouve la chose nécessaire vu que la Commission Scolaire n'est pas outillée pour le faire, mais, il demande à M. Audet pourquoi le principe ne s'appliquerait pas dans ce cas. Il ne voit pas pourquoi l'on mêlerait les cartes, les départements. Que la Commission Scolaire nous dédommage, dit-il ironiquement, si l'on veut que le fameux principe s'applique, que dans les questions de luxe. Les entrées seront donc ouvertes.

Retraite syndicale

Une retraite syndicale a été prêchée par M. l'abbé Bergeron de Sherbrooke, aumônier, à St-Benoît du Lac du 10 au 12 mars. Trois employés du Penman's ont suivi les exercices de cette retraite: MM. Fernand et Gérard Comptois, J.-Paul Caron de St-Marc.

Délégation au député fédéral

Les membres du J. Commerce ont décidé d'organiser une délégation auprès du Député Roberge en ce qui concerne la construction du port de Stanhope. Plusieurs lettres ont été envoyées et toujours la même réponse: la construction ne tardera pas. Mais cependant rien ne se fait. M. Gaston J.-Marie a été chargé avec l'aide de MM. D. Maurais, R. Breault, F. St-Pierre et quelques autres d'enrôler tous les maires des municipalités environnantes pour former la dite délégation. La date n'a pas été encore annoncée.



M. A. H. TREMBLAY, inspecteur d'écoles d'une longue expérience, qui sera le conférencier, dimanche soir, à la salle St-Marc, sous les auspices de l'Ecole des Parents de Coaticook. M. Tremblay en sera à sa deuxième visite à Coaticook. Il fut fort goûté la première fois. Il est père de 6 enfants. Il est un diplômé de l'Ecole Normale Laval. Le sujet traité sera le suivant "Les fautes les plus communes à éviter en éducation."

Sa démission est refusée

(DNC) Nous rapportons dans notre édition du 3 mars que M. A. Deslauriers avait donné sa démission à la commission Scolaire de Dixville. Cependant cette commission à son assemblée de mercredi le 9 mars a refusé cette démission. M. Deslauriers continuera donc de siéger comme commissaire.

Le maire de Paquetteville est élu préfet du comté de Compton

Lors de la dernière assemblée des maires de la région, M. Hidola Choquette, maire de Paquetteville, a été élu préfet du comté de Compton. Les délégués à l'Union des conseils des comtés seront MM. P. A. Shermon et Abel Marion, nouvellement élu maire de Ste-Edwidge. Parmi les maires de la région présents mentionnons MM. H. Favreau de St-Malo, Wilfrid Côté de Martinville, Henri Beloin d'East-Hereford, Abel Marion de Ste-Edwidge, Rosaire Doyon de St-Isidore, Hidola Choquette de Paquetteville.

HORAIRE DE LA CLINIQUE

Mardi le 22 mars à Coaticook-Nord chez Mme F. Lemay de 10 à 11 heures a.m. — Salle du Manège Militaire de 2 à 4 hres p.m.

Mercredi le 23 mars à la Salle St-Edmond de Coaticook de 2 à 4 hres p.m.

Coaticook aura maintenant son club de chasse et de pêche

A la salle Maurice, un groupe de sportifs de Coaticook et des environs se sont réunis le 15 mars pour jeter les bases d'un club de Chasse et de Pêche afin de promouvoir et améliorer ces sports dans Coaticook et la région.

L'assemblée débuta sous la présidence de M. Ch. Guérin qui donna crédit au Club de Chasse et de Pêche du comté de Stanstead pour le beau travail accompli aux environs de Coaticook.

Un comité exécutif provisoire fut formé qui se compose comme suit: Président M. Rouville Dai-

gneault, membre fondateur du Club de Chasse et de Pêche du "Petit Lac Magog", premier vice-président, Pierrot Maurice, secrétaire M. Ovide Fautoux; directeurs: MM. Albert Clowery, A. Thibodeau, Rosario Lemieux, D. Bissonnette, Glen Brown, Yvon Lemieux et L. Huot. On procéda ensuite à la constitution. Il fut décidé en outre de faire imprimer des cartes de membres lesquelles seront en vente bientôt. Une assemblée générale aura lieu sous peu. Surveillez votre journal local pour connaître les activités de votre club.

Le débat oratoire régional du J. Commerce aura lieu à l'école Mgr Durand

Les membres du J. Commerce à leur réunion mensuelle tenue au garage Maurais jeudi dernier ont décidé de tenir le débat régional à l'auditorium Mgr Durand.

Chaque chambre aura au moins un représentant. Le public est cordialement invité à assister à cette soirée qui sera des plus vivantes et des plus intéressantes. M. Gaston J.-Marie a été nommé en charge de l'organisation. Un tag-day sera vendu à cet effet en fin de semaine pour aider à défrayer les dépenses.

Coaticook aura son représentant qui n'est pas connu encore au moment où nous écrivons ces lignes.

PROMU A BEAUHARNOIS



Monsieur Camille LAPERLE est l'objet d'une importante promotion avec la firme J. W. Kilgour & Bro. Ltd. à Beauharnois. Dorénavant, Monsieur Laperle sera surintendant de l'usine de Beauharnois. Autrefois, notre concitoyen était contrôleur de la production pour la firme Kilgour de Coaticook. Il a été remplacé à ce poste par Monsieur Guelph Parker et ce dernier par Monsieur Roger Boisclair comme contre-maitre de l'usine locale. Monsieur Laperle devra maintenant laisser Coaticook pour Beauharnois dès la fin de l'année scolaire. Il était avantageusement connu à Coaticook comme ancien secrétaire de la Ligue des Propriétaires, marguillier de la paroisse St-Edmond et il a également fait partie du Comité de la Corporation de l'Hôpital. Nous sommes heureux de féliciter sincèrement tous les nouveaux promus et nos meilleurs vœux les accompagnent dans leurs nouvelles tâches.

**REVUE À VOL D'OISEAU
DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL**

(à lire en page 9)



Cette famille a fait de Coaticook son Centre d'Achat!

IMITONS-LA pour nos achats du printemps!

Les Marchands de Coaticook vous offrent des
SPECIAUX INCOMPARABLES.

Feuilletez ce Journal toutes les Semaines.

Le Progrès de Coaticook

"A L'AVANT TOUJOURS"

SEPTIÈME DOMAINE INDÉPENDANT DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DES
COMTÉS STANSTEAD ET COMPTON.



Directeur: Roger J.-Marie

Réd.-Publiciste: Yvon Dubé

est publié à Coaticook, imprimé à Sherbrooke par le "Messager
St-Michel. — Paraît le jeudi de chaque semaine.

BUREAU: 16, rue Court. Tél. VI 9-3616 Coaticook

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: Canada \$1.50 - Etats-Unis \$2.00

L'Exemplaire: 5c.

Aurons-nous des bureaux et entrepôts convenables à Stanhope

Lors de notre dernière édition, nous avons publié un rapport financier comparatif du port de Stanhope pour les années fiscales 1952-53, 1953-54, 1954-55. C'est-à-dire, depuis environ le temps où il est question que les autorités fédérales construisaient des bureaux et un entrepôt convenables pour ce port. Nous ne reviendrons pas sur ces chiffres qui parlent par eux-mêmes, sauf que nous ferons remarquer à nos lecteurs que l'augmentation du chiffre d'affaires du port en question entre mars 1952 et février 1955 est de 75%.

Au point de vue pratique, il n'y a rien de nouveau à apprendre des autorités fédérales quant à la réalisation de ce projet qui traîne en longueur depuis si longtemps. Les réponses que nous pouvons obtenir sont aussi vagues qu'inconcevables. Par exemple, tantôt on blâme un architecte, tantôt un haut fonctionnaire, tantôt l'instabilité des affaires, tantôt un ministère ou l'autre etc., etc. Pourtant le budget, depuis trois ans, prévoit une dépense de quelque 250,000 pour cette construction.

L'inertie de nos dirigeants est telle que l'on a dû construire un entrepôt temporaire au coût de quelque \$5,000.00 l'automne dernier afin de parer à des conditions impossibles tout comme s'il s'agissait d'une nouvelle situation créée du jour au lendemain. Nous le répétons, les chiffres publiés la semaine dernière nous ont fait voir une augmentation constante depuis les TROIS DERNIÈRES ANNEES.

Une conclusion s'impose donc à cet état de choses. Nos dirigeants ont tout simplement décidé de ne pas construire à Stanhope, cédant ainsi à des pressions intéressées et étrangères au projet. Il s'agit maintenant d'embrouiller tellement bien l'électeur qu'il vienne à oublier totalement cette question comme si cela eut été un rêve, une chimère. Chaque fois qu'il en a été question ou qu'il en sera question, on trouvera une excuse facile pour expliquer le retard jusqu'au jour où on trouvera de nos concitoyens qui prendront la défense du gouvernement pour ne pas agir sur ce projet, prétextant que nous devons couper les dépenses ou autres raisons semblables.

En attendant, on pourra toujours se plaindre du chômage et en chercher la cause dans des chicanes fédérale-provinciale qui sont le bouc-émissaire d'une foule de malaises laissés sans solution. Notre représentant à Ottawa pourrait-il nous dire ce qui a été fait à date pour Stanhope ?

R. J.-M.

Pourquoi demeurez-vous locataires ?

Vous êtes locataires depuis votre mariage, soit depuis 5-10-15 ans et même plus. Vous souffrez d'inconforts; vous logez au deuxième ou vous n'avez pas de terrain environnant pour favoriser les jeux de vos enfants. Vous avez conscience quand vous versez mensuellement vos redevances à votre propriétaire de travailler pour lui et non pour vous.

Cependant, vous déboursez un montant appréciable pour garantir le gîte aux vôtres. Hélas, jusqu'à maintenant vos économies étaient modestes. Vous ne pouviez envisager de vous construire une maison à votre goût sur le site de votre choix. Vous ne trouviez pas le prêteur qui vous supporterait financièrement.

Heureusement, ce temps est révolu pour le salarié moyen économe et prévoyant. Il peut aspirer à s'établir chez soi. Le Gouvernement Fédéral par sa Loi Nationale sur l'Habitation de décembre 1954 permet une solution pratique. Grâce à la Société Centrale d'Hypothèque et du Logement, vous communiquez directement avec un prêteur agréé. Grâce à un faible déboursé, la Société garantit le prêt pour vous jusqu'au remboursement final. Vous investissez 10% de la valeur d'achat de votre future maison. Ensuite, vous remboursez par de faibles mensualités, échelonnées sur une période de 25 à 30 ans. Même vous payez vos taxes mensuellement à votre prêteur qui lui s'acquittera annuellement de cette tâche auprès de la Ville.

C'est donc dire que les conditions sont idéales et accessibles à plusieurs personnes de condition ordinaire. Nous espérons que les contracteurs locaux entreprendront la construction en série de maisons qu'ils revendront par la suite, puisqu'ils peuvent profiter des prêts comme des particuliers.

Vous pouvez obtenir de plus amples détails du bureau de la Société d'hypothèque dans l'édifice du Québec Central à Sherbrooke.

Je ne vois pas pourquoi vous demeureriez locataires, si vous avez déjà une légère mise de fond, avec des conditions si faciles !

Y. D.

LE SAVIEZ-VOUS !

Celui qui ignore ses capacités, ses possibilités est voué sûrement à l'échec, du moins à un fastidieux terre à terre, routinier et défaitiste. Une nation, un peuple composé de tels individus est grandement malade et risque de compromettre l'équilibre économique entraînant nécessairement la chute de ses moyens de survie nationale, religieux, etc.

Le Québec jouait ce triste rôle depuis toujours. Les Canadiens-français luttent du moins dans certaines sphères pour conserver leur patrimoine, leurs moeurs et leur langue. Depuis toujours, ils se sont buttés à une force économique supérieure. Ils en sont venus à croire à leur impuissance. Se battant avec des armes inégales, ils ne pouvaient escompter une victoire.

Toutefois, les plus éclairés ont compris la nécessité de la réussite des nôtres dans les affaires, de capitaliser notre argent et notre main-d'oeuvre au service des nôtres.

Le Québec industriel est maintenant une force. Il se doit de continuer cette progression qui est une défense contre l'ingérence du Fédéral dans les affaires provinciales. Le plus longtemps nous pourrons résister aux avances d'Ottawa, le plus longtemps nous demeurerons nous-mêmes. Il faut même accepter d'utiliser des capitaux étrangers pour pouvoir développer nos ressources naturelles et fournir de l'emploi à nos jeunes qui fourmillent de notre forte natalité et qui désertent malheureusement nos campagnes.

Il faut donc féliciter la Chambre de Commerce de Montréal qui a pris l'initiative de la Semaine du Québec, démonstration sans précédent des ressources du Québec et du respect qu'elles commandent.

Vous du Québec, le saviez-vous que vous luttez à force égale ?

Y. D.

SUR NOS RUES PRINCIPALES

Le conseil de Ville est encore saisi de la question de l'achat d'un camion à incendies. Les conseillers ne s'accordent pas sur ce qui doit être acheté par la Ville. Cela amènera sûrement dans l'avenir encore des débats intéressants.

★

L'échevin Cameron, a proposé de mettre une indication en français pour indiquer sur le feu jaune que le piéton peut passer... cette proposition a eu un effet plutôt négatif... selon certains les touristes ne comprendraient pas, si c'était en français... et dire qu'ils font des milles et des milles pour voir quelque chose qui n'est pas comme chez eux.

★

L'assemblée de lundi dernier comme nous le rapportons dans notre revue de l'assemblée a été très bien... si ce n'est que nos édiles auraient dû demander la lecture du rapport du comité d'administration adopté presque en bloc... les assistants auraient bien aimé connaître le sujet discuté.

★

La Parade de Modes de mercredi soir au pavillon social de l'hôtel Child a remporté un succès extraordinaire... ce fut un

toutes les lignes.

★

Certains nous ont demandé de souligner que quelques marchands offrent à leur clientèle du beurre d'Ayer's Cliff... ils trouvent que ce n'est pas encourager nos gens.

★

Par contre, ces marchands nous affirment que la clientèle supplie pour en avoir et même d'ajouter, certains, les cultivateurs achetaient de la margarine quand cela était permis... il est sûr qu'il y a moyen d'améliorer la situation des deux côtés avec du bon vouloir.

★

Il semble que la moulée vendue à St-Herménégilde ait un pouvoir magique puisqu'une des vaches de M. Bernard Tremblay a eu deux veaux la semaine dernière... c'est un fait assez rare.

★

Notre concours des abonnés tient toujours. Vous pouvez gagner \$5.00 ou un abonnement en nous faisant parvenir le nom et l'adresse d'une ou deux personnes ayant déjà demeuré à Coaticook et maintenant de l'extérieur... cela nous aidera à monter notre circulation et à donner des nouvelles à vos gens.

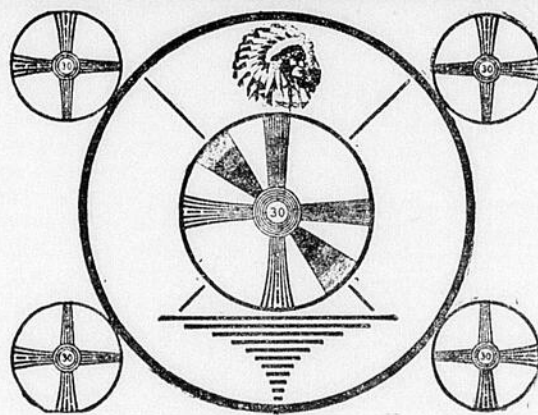
★

Ceux qui désirent souscrire au journal Le Devoir sont priés de s'adresser à MM. G. Parthenais et Léger Cameron... il faut soutenir ce quotidien libre de toute attache politique.

★

La Croix-Rouge tiendra une importante assemblée mardi prochain à 8.00 heures p.m. au sous-sol de l'église St-Jean.

(A suivre en page 5)



Votre vendeur de télévision

R.C.A. VICTOR

HARRY GREEN Reg'd

Rue Main O.

Coaticook

Tél. VI 9-2691



DOW BREWERY LIMITED

Montréal • Québec • Kitchener

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,
Le Progrès de Coaticook,
Monsieur,

La Commission Scolaire a engagé M. R. Dumont comme vérificateur des Livres de la Commission Scolaire. Pour un, je me demande comment les échevins peuvent accepter que le secrétaire de la Ville, le directeur des Services comme on oublie de l'appeler le plus souvent, fasse un autre emploi. N'a-t-il pas déclaré dernièrement qu'il lui fallait de l'aide au bureau de la Ville, qu'il était en retard dans son ouvrage. Et on lui laisse le loisir de courir à droite et à gauche.

J'aurais pensé que les échevins actuels auraient eu plus de bon sens, mais je vois que comme les autres ils se laisseront mener par le bout du nez par un homme qui exploite une position au détriment de toute la Ville. Je n'ai pas vu un seul échevin encore lui tenir tête sur un point quelconque et même le bouillant Audet qui est supposé faire des miracles n'osera élever la voix puisqu'il convoite le titre de premier magistrat et que ça lui prend la collaboration de M. Dumont pour y parvenir.

La Ville est aux pieds d'un homme et les échevins tirent la langue.

Un locataire peu satisfait

**ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS**

Décès de Mme Adéland Hamel

(DNC) Une ancienne citoyenne de St-Herménégilde Mme Adéland Hamel, née Rosanna Brodeur est décédée mardi dernier après 5 mois de maladie à l'âge de 81 ans et 6 mois. Elle demeurait à Sherbrooke chez son gendre M. Arthur Cloutier depuis quelques années. Outre son époux elle laisse dans le deuil deux filles, Mme Arthur Cloutier (Alexina) de Sherbrooke, Mme Arthur Salois (Rose-Alma) de Coaticook, plusieurs petits-enfants dont Maurice, Thérèse, Florence, Claudette, Marcel, Gérard Salois de Coaticook; une soeur Mme J. Ouimet de Coaticook, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces dont M. l'abbé Wilfrid Gladu.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin en l'église Ste-Famille de Sherbrooke. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

La visite pastorale débutera le 3 mai dans la région

Son Excellence, Mgr G. Cabana, commencera sa visite pastorale le 23 avril prochain. Il visitera 41 paroisses dont plusieurs de la région. Voici par ordre chronologique les endroits visités par le pasteur diocésain:



Cette photo représente les Commissaires de Coaticook lors de leur assemblée du mois de mars à l'Ecole Gendreau — De gauche à droite: Me André Durocher, secrétaire, le Dr Raoul Laurence, M. Georges Beaulieu, M. Louis Devost, président, M. Edouard Fortin et le Dr Gustave Lajoie.

St-Wilfrid de Kingscroft, Notre-Dame de la Salette et St-Luc de Barnston le 3 mai; St-Herménégilde de Barford le 4 mai; St-Mathieu de Dixville et Ste-Suzanne de Stanhope le 5 mai; St-Marc et St-Edmond de Coaticook le 7 mai; St-Jean l'Evangéliste le 8 mai; Ste-Elisabeth de North-Hatley le 13 mai; l'Assomption de Waterville le 14 mai; Ste-Edwidge le 20 mai; St-Martin de Martinville le 21 mai; St-Thomas de Compton le 23 mai.



Allocations AUX PERSONNES INVALIDES

L'honorable monsieur J.-M.-Paul Sauvé, c.r., ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, désire informer le public que les formulaires nécessaires aux personnes désirant présenter une demande d'allocation en vertu de la nouvelle loi d'assistance aux personnes invalides sont maintenant disponibles à :

La Commission des Allocations sociales du Québec,
80, rue Saint-Eustache, Québec
ou aux bureaux régionaux suivants :

MONTREAL : 4 est, rue Notre-Dame — **TROIS-RIVIERES :** 878, rue De Tonnancourt
SHERBROOKE : Edifice Dorion, Terrasse C.P.R. — **HULL :** 187, rue Principale

L'honorable ministre informe de plus la population que, pour être éligible à une allocation en vertu de cette nouvelle loi, une personne invalide doit :

- 1° avoir atteint l'âge de dix-huit ans (toutefois, la demande peut être présentée dès qu'une personne invalide atteint l'âge de dix-sept ans et six mois révolus, mais pas avant cette date);
- 2° résider dans la province;
- 3° être un résident du Canada depuis les dernières dix années, ou pour une période d'ensemble égale au double de la période globale des absences du Canada pendant ces dernières dix années;
- 4° ÊTRE TOTALEMENT INVALIDE D'UNE MANIÈRE PERMANENTE;
- 5° ne pas être bénéficiaire d'une allocation d'aveugle, d'une allocation d'assistance-vieillesse, d'une allocation aux anciens combattants ou d'une pension de sécurité de la vieillesse;
- 6° ne pas être hospitalisée dans un sanatorium pour tuberculeux, un hôpital pour aliénés, un hospice de vieillards, un hôpital pour incurables ou une institution d'assistance publique;
- 7° ne pas réaliser un revenu, y compris toute allocation ou pension, excédant \$720 par année dans le cas d'une personne seule, excédant \$1200 par année dans le cas de deux conjoints vivant ensemble, ou excédant \$1,320 par année dans le cas de deux conjoints dont l'un est aveugle au sens de la loi sur les aveugles.

CONFORMÉMENT À LA DÉFINITION DE L'INVALIDITÉ TOTALE ET PERMANENTE ÉTABLIE PAR LES

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX SUR LES ALLOCATIONS AUX INVALIDES (C.P. 1954-1831), UNE PERSONNE NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT INVALIDE D'UNE FAÇON TOTALE ET PERMANENTE QUE SI :

- 1° elle est atteinte d'une infirmité majeure physiologique, anatomique ou psychologique constatée par un examen médical en règle;
- 2° cette infirmité doit vraisemblablement continuer sans amélioration sensible pendant la vie entière de cette personne et être incurable;
- 3° en raison de cette infirmité, cette personne puisse difficilement prendre soin d'elle-même et mener une vie normale, comme si, par exemple :

- a) elle doit rester couchée dans un lit ou assise dans un fauteuil;
- b) elle est incapable de sortir de la maison sans être accompagnée par une personne;
- c) elle est obligée normalement d'être assistée, soit pour manger, soit pour se vêtir ou soit pour ses soins d'hygiène corporelle;
- d) elle est incapable d'accomplir des actes ordinaires, comme monter un court escalier ou marcher une courte distance sur une surface plane;
- e) il lui est ordonné par un médecin compétent de s'abstenir, sa vie durant, d'activités du genre de celles qui sont énumérées au sous-paragraphe « d » ci-dessus, ou si elle est limitée à d'autres activités restreintes dues à son invalidité totale et permanente.

MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Sauvé, c.r., ministre

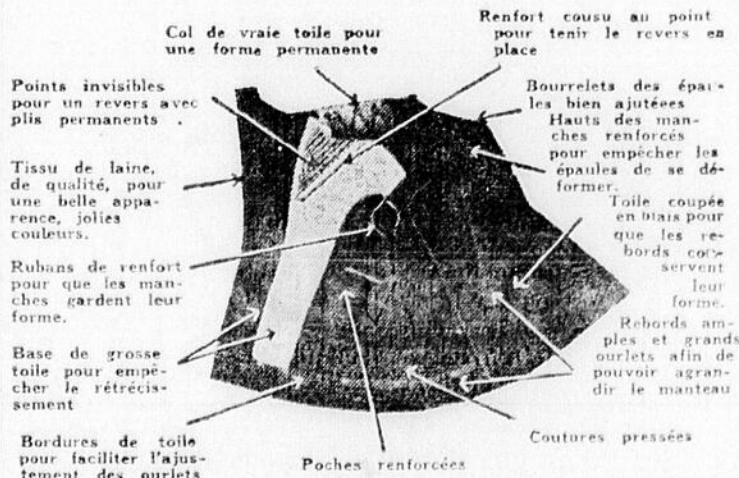


**Participez au
CONCOURS
de \$1.000
chez
KAY & SON**

**MANTEAU
Futurama**

**L'enfant grandit
le manteau aussi**

Tout acheteur d'un manteau
"Futurama" peut gagner



EN EXCLUSIVITÉ À COATICOOK

CHEZ

KAY & SON

Funérailles de Mme Vve Maximilien Rougeau

Samedi dernier en l'église St-Jean l'Evangéliste avaient lieu les funérailles de Mme Vve Maximilien Rougeau (Malvina St-Germain), décédée le 8 mars à sa demeure de la rue St-J. Baptiste à l'âge de 81 ans et 6 mois. La levée du corps fut faite par M. le chan. L. Lemay qui chanta le service assisté de MM. les abbés L. Ayotte et N. Pouliot. Les porteurs étaient ses petits enfants MM. Roland Rougeau de Montréal, Rosaire Rougeau de East-Hereford, Léo Gareau jr de Attleboro Mass., Raymond Rougeau de Montréal, Gérard Rougeau de Montréal, G.-Henri Rougeau de Stoke.

Suivaient le cortège funèbre ses enfants M. Wilfrid Rougeau de Coaticook, Mme Alexandre Perras (Diana) de Brunswick Maine, Mme Léo Gareau (Rosanna) de Attleboro Mass., sa belle-fille Mme Wilfrid Rougeau, ses gendres MM. Alexandre Perras et Léo Gareau; son frère M. Joseph St-Germain de Sherbrooke, ses belles-soeurs Mme Joseph St-Germain et Mme Vve Louis St-Germain de Sherbrooke; ses petits-enfants M. et Mme Fernand Thérout de Derby-Line, Mme Roland Rougeau de Montréal, Mme Gonzague Royer de St-Camille, M. et Mme René Marquis d'East-Hereford, Mme Rosaire Rougeau d'East-Hereford, M. et Mme Jules Trudeau de Coaticook, Mlle Yvette Rougeau de Coaticook, M. Laurent Rougeau de Montréal, Mme Gérard Rougeau de Montréal, MM. Florian, J.-Marc, Armand Fortin et Mlle Yvette Fortin de St-Isidore de Dorchester ses arrière petits-enfants Mlle Micheline Royer de St-Camille, M. André Marquis et Mlle Nicole Marquis d'East-Hereford, Mlle Marguerite Rougeau de Montréal; ses neveux et nièces M. et

Mme Conrad St-Germain de Sawyerville, M. et Mme Edmour St-Germain de Sherbrooke, M. et Mme Mathieu Fauteux, Mlles Doris, Hermance et Claudette Fauteux de Sherbrooke, Mlle Annette St-Germain de Sherbrooke, M. et Mme Horace Thérout de Clifton et leurs deux enfants, M. et Mme Lucien Chaloux, M. Réginald et Mlle Magella Chaloux de Clifton, M. et Mme Samuel Routhier de Coaticook et plusieurs autres personnes amis de la famille.

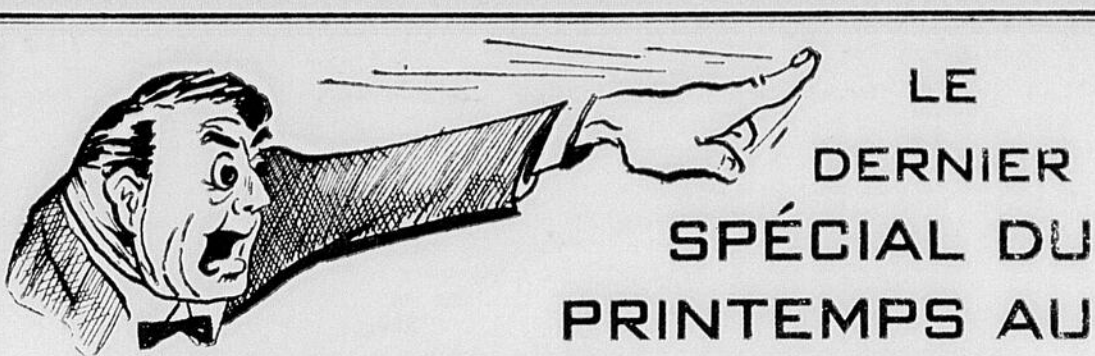
Les funérailles étaient sous la direction de la maison Isidore Villeneuve de Coaticook. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Concours oratoire bien réussi

Au cours de la dernière assemblée régulière du club Lions de Coaticook, 6 élèves du High School de Coaticook et 3 élèves du collège de Coaticook ont été présentés au quelque 75 convives dans un concours oratoire. Chaque candidat a d'abord présenté une causerie de son choix pendant environ cinq minutes et par la suite ils ont été invités à improviser.

Les élèves du collège de Coaticook participaient à ce concours oratoire pour la première année. Il s'agissait de MM. Rosaire Dumoulin, Gérard Pépin et Gérard Tremblay. Le High School a présenté Mlles Patsy Mayhew, Lois Sheller, Janice Boisclair, Sheila Tucker, Beatrice Rafal et Melba Andrews ainsi que MM. Michael Tucker et Douglas Murphy.

Pour la circonstance MM. Roland Racicot, Louis Abdalla et Leonard Lemoine avaient été priés d'agir comme juges et ils ont accordé la palme pour les Senior à Mlle Patsy Mayhew de Dixville ainsi qu'à M. Rosaire Dumoulin du collège des Frères du Sacré-Coeur. Chez les Junior,



COATICOOK DRY CLEANING

S. ROY PROP.

HABITS ET ROBES

Spécial 99c

Téléphone VI 9-3773

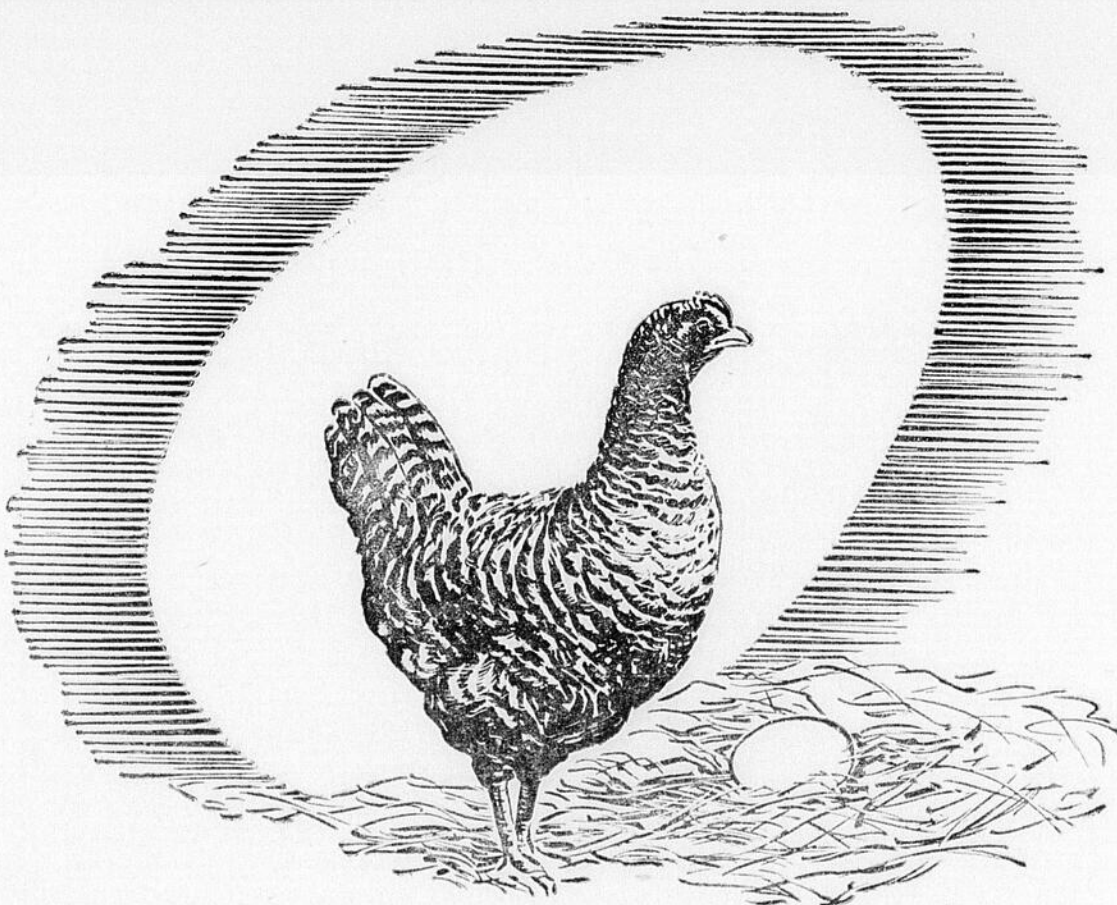
Mlle Janice Boisclair et M. Michael Tucker ont mérité la première place ex-aequo.

Tous les candidats ont su intéresser leur auditoire et ont manifesté du goût dans le choix de

leur sujet aussi bien que par la présentation.

M. Jay N. White, président de l'assemblée a félicité tous les participants du concours oratoire et les a encouragés à continuer de

pratiquer l'art oratoire à toutes les occasions possibles. Il a également tenu à remercier M. Albert Glass pour son magnifique travail d'organisation et de préparation du concours.



Inspirez-vous de l'oeuf en porcelaine

LES PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES peuvent servir à bien des fins. Demandez la brochure portant ce titre à la plus proche succursale de la "Royale".

Jadis, plus d'une fermière croyait à la vertu de l'oeuf en porcelaine qui, placé dans le nid, devait inciter à pondre la poule récalcitrante. De la même façon, ouvrir un compte d'épargne à la Banque Royale est le meilleur moyen de vous inciter à épargner davantage. Petit à petit, vous verrez grossir la somme et, avant longtemps, vous aurez acquis une nouvelle habitude, combien profitable: celle d'économiser. Ayez donc votre compte d'épargne à la Banque Royale. Rien n'est aussi réconfortant qu'un carnet de banque bien rempli.

Incitez vos enfants à posséder leur propre compte d'épargne. La brochure intitulée: "Introduction aux questions financières pour les enfants" explique comment apprendre à vos enfants à tenir leur propre budget financier. On vous la remettra gratuitement dans n'importe laquelle de nos succursales.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Une banque vraiment royale

Succursale de Coaticook - J. A. HALLÉ, gérant

Autres succursales à Sherbrooke et Rock Island



Cette nouvelle étiquette bleue et or est celle d'une bière "légère"...mais qui n'en conserve pas moins toute la saveur, toute la "vigueur" d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

SUR NOS RUES...

(Suite de la page 2)

Les billets pour la grande soirée récréative organisée par la Fédération pour le cimetière sont en circulation... vous pouvez vous en procurer de tous les présidents de chaque association ou au Garage Maurais et à la Pharmacie Coaticook.

Nous espérons qu'une association de Coaticook prendra l'initiative d'une exposition de livres à Coaticook... il s'agit d'intéresser une maison d'édition comme Fides qui ordinairement ne se fait pas prier... les Chevaliers de Colomb en ont organisé plusieurs dernièrement dans d'autres villes.

Nous rappelons qu'il est temps de faire exécuter vos travaux de réparations et de rénovations du printemps alors que la main d'œuvre spécialisée est abondante... et en même temps vous contribuerez à faire baisser le nombre des personnes en chômage.

Des travaux d'envergure sont en marche à la Caisse Populaire de Coaticook... entre autres le bureau de M. Jean Lincourt y sera logé...

Les syndiqués du Penmans ont tenu une importante assemblée mercredi soir à la suite d'une visite d'un groupe des leurs aux grévistes de la Penmans de St-Hyacinthe; mentionnons entre autres MM. Alvida Corbeil, président, J.-Nil Caron, secrétaire.

Il a été décidé d'aider financièrement, s'il le fallait, la cause de ces grévistes.

Quant à la rumeur qui a circulé à l'effet que la Penmans de Coaticook serait en grève elle est absolument fautive, puisque les deux industries ne suivent pas le même contrat.

A cette assemblée, M. Gérard Comtois a été élu agent d'affaires du syndicat.

Après l'assemblée, certains ont signalé que Le Progrès ne donnait pas beaucoup de nouvelles des syndicats, laissant entendre que nous étions mal disposés à leur égard... nous dirons ceci: vous tenez messieurs des assemblées auxquelles les journalistes ne sent pas admis, il est donc clair que si vous désirez de la publicité il vous faut nous apporter vos communiqués... jusqu'à présent personne ne s'est présenté... je ne vois pas en quoi nous pouvons être blâmés... sans rancune, j'espère.

Température de la semaine: Bourrasques sans conséquence à la Cameron Vs Audet.

Grain de sagesse: Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

L'homme de distinction de la semaine: M. Bruno Guimond qui encore cette semaine est le génie créateur pour l'organisation d'une conférence de l'Ecole des Parents de Coaticook à la salle St-Marc dimanche soir le 20 mars à 8 heures p.m.

AVEZ-VOUS DES
TROUBLES AUDITIFS ?
VISITEZ-NOUS...

Vendeur de
ZENITH HEARING
AID

Appointments à domicile
Téléphones :
Jour: VI 9-4131
Soir: VI 9-2646

Bijouterie White

Rue Main

COATICOOK CENTRE D'ACHAT

FAITES VOS ACHATS DANS UN VRAI CENTRE D'AFFAIRES

BAS PRIX — SERVICE — COMPÉTENCE

Spéciaux de la semaine

- JUPES DE COTON*
couleurs et grandeurs assorties
Spécial 87c
- GILETS ET BLOUSES
grand choix pour dames et fillettes
97c

GEO. A. JAZZAR & SONS LTD

Rue Child (ancien magasin Régent) Coaticook

Spéciaux de la semaine

- EMAIL B H PERMA-NAMEL, pinte \$2.35
- Couche de fond blanche, pinte \$1.85
- Fini Semi luisant, pinte \$2.10
- Fini Mat, pinte \$1.90

J. B. DIONNE ENR'G

Quincaillerie

42, Child Coaticook Tél. VI 9-2843

SPÉCIAUX

- REDUCTION de 50% sur bijoux (colliers, bracelets)
- BOUCLES D'OREILLES. Valeur \$1.00 à \$3.00
SPECIAL 59c
- Voyez l'OSTERIZER DE LUXE à
\$54.50

J. O. BOISVERT, M. H. B.

Rue Main Est Coaticook Tél. VI 9-2987

SPÉCIAUX

- PATE A DENTS Colgate. Régulier 59c
Spécial 2 pour 89c
- PATE A DENT Pepsodent. Régulier 33c
Spécial 2 pour 49c
- NOXEMA, 10 onces. Spécial \$1.25
- SHAMPOO Woodbury. Régulier \$1.20, Spécial \$0.59

PHARMACIE COATICOOK

L. Abdalla, prop., L.B.Ph., B.Ph.
Votre Pharmacie Rexall

Rue Child Coaticook Tél. VI 9-2191

PEINTURES PITTSBURG

Une visite vous convaincra que nous avons le meilleur choix de peintures.

- 300 couleurs "Rubberized"
- 300 " de fini mat
- 300 " de fini satin

ALLAIRE & FILS

Rue Child Coaticook Tél. VI 9-2555

Spéciaux de fin de semaine

- BACON sans couenne, 1/2 livre \$0.27
- BOEUF à bouillir dans la côte, 1 livre \$0.18
- SAUCISSE PURE LARD, ... la livre \$0.35
3 livres pour \$1.00

D. S. BACHAND

EPICERIE-BOUCHERIE

23, rue Main Est Coaticook Tél. VI 9-2771

Grand spécial du 18 au 25 mars

REFRIGERATEUR "Leonard", 10.5 Pds cubes,
Modèle 55 — Régulier \$359.00

\$299.00

J. A. LEBEL & FILS LTÉE

Le foyer du meuble de la région

101, rue Child Coaticook Tél. VI 9-3778

Nos Spéciaux de la semaine

- BEAU COTON à drap Wabasso, 88 pces large,
non blanchi. Spécial, verge \$0.89
- BEAU COTON à drap Wabasso blanc,
64 pouces de large, verge \$0.89
- TRES BEAUX TISSUS A COSTUMES dans les
teintes les plus nouvelles pour le printemps.
Une visite vous convaincra de nos bas prix.

Mme J. B. PELLETIER

128, St-Jean-Baptiste Coaticook Tél. VI 9-2144

SPECIAL DE LA SEMAINE

Manteau court en dos de Rat-Musqué

Régulière \$225.00

Spécial \$139.00

ROY FOURRURES

S. Roy, Prop.

Rue Main O. Coaticook Tél. VI 9-2647

Avec mai le
Soleil dans sa
Splendeur met dans les coeurs
Un air de joie et de bonheur.
Ravis vous serez aussi
Arrivant au bureau
Nouveau de Jean Lincourt
Courtier d'assurances agréé,
Edifice Durocher
Sur la rue Child, au No 80.

LE COURRIER DE TANTE MÉLANIE



7 mars, 1955.

Le Progrès de Coaticook,
Coaticook,

Chère Tante Mélanie,

Je trouve ce qu'on appelle le modernisme bien bête. De la musique (on appelle ça de la musique) qui consiste à faire du bruit. De la peinture où il est impossible de savoir ce que l'auteur peut bien avoir peint. Des danses que les cannibales ne danseraient pas parce que trop idiotes, etc., etc.

Il me semble qu'on devrait accepter du modernisme, que ce qui est un progrès pour l'humanité. Car si on accepte tout ce qui est nouveau sous prétexte que c'est moderne, on pourrait nous faire avaler n'importe quoi. Qu'en pensez-vous tante Mélanie?

Candida.

M... Candida,

Votre lettre est une critique des vogues de notre temps. Cependant, je dirais que toutes ces vogues sont plutôt des coqueluches endossées par les masses et elles passeront, comme toutes celles qui les ont précédées. Tous les siècles ont eu les leurs.

Le modernisme fort heureusement produit autre chose. Que ce soit dans le domaine des arts ou de la science. Et les chefs d'œuvre de notre temps feront leur marque comme ceux du passé ont fait la leur, mais il sera donné aux générations futures seulement de les apprécier.

C'est le recul dans le temps qui met en valeur les belles choses.

Celles-ci ne s'oublieront pas, soyez-en persuadé. Subissant la critique impitoyable de plusieurs décades, elles passeront à la postérité pour faire les délices des dilettantes. Comme les chefs d'œuvre ne vieillissent pas, nous possédons ceux que le passé nous a laissés pour nous consoler des abominations de notre siècle. Et en définitive, comme vous le dites, on acceptera du modernisme que ce qui est un progrès pour l'humanité.

Tante Mélanie.

A celle qui signe Ecoeurée

Vos propos ne sont pas assez relevés pour les étaler dans ce journal. Je me demande si ce n'est pas ce que vous visiez. Je vous conseillerais de consulter votre médecin qui vous recommandera à un psychiatre averti. J'espère que vous ne mettez pas en exécution ce que vous proposez.

Réponse à "En Conscience"

Tel que demandé, je ne reproduis point votre lettre.

L'éducation est affaire de coopération; il ne faut pas que le père brise le soir ce que vous avez fait le jour. D'après votre lettre, je crois voir que la petite fille est jalouse depuis la naissance de son petit frère; ce dernier lui a enlevé la moitié des attentions qu'elle voulait accaparer pour elle seule. Il est un peu tard pour penser à corriger un défaut vieux de 9 ans.

Dictiez au père sa ligne de conduite. Demandez et exigez qu'il se serve de son autorité auprès de la petite. Que le père parle ferme-

ment à la petite et qu'il s'informe à chaque soir de sa conduite. Si elle mérite des punitions, que se soit lui qui les donne. Cela ne veut pas dire que vous devez être molle avec elle. Vous n'avez cependant pas le choix: votre situation est

spéciale. Alliez la douceur et le raisonnement à la fermeté; ne vous occupez pas de ses bouderies pendant qu'elle les fait. Ne trouvant plus chez son père une approbation de sa conduite, elle se jettera dans vos bras. Manifestez-lui

beaucoup d'amour et ainsi votre amour sera pour elle un piège.

TANTE MÉLANIE.

Adressez vos lettres à:

Courrier de Tante Mélanie,
C. P. 1120
Coaticook.



Attention !

AMATEURS de PHOTOGRAPHIES

Pour la première fois
à Coaticook

Vous pouvez obtenir
vos photos reliées

DANS UN ALBUM

PRATIQUE

AUCUNE CHARGE SUPPLÉMENTAIRE

De cette manière, vous obtenez réunies ensembles toutes les photos d'une même occasion

Plus n'est besoin d'envoyer vos photos à l'étranger et d'attendre plusieurs jours.

SERVICE DE 24 HEURES — TRAVAIL GARANTI.

STUDIO A. ROSS

PHOTOS A DOMICILE

MARIAGES — RECEPTIONS — BANQUETS

COATICOOK

C. P. 243

TEL. VI 9-2362
VI 9-3678



TOUT



POUR

LA



MARIÉE

C'EST LE TEMPS DE PENSER À VOS FAIRE-PARTS FUTURES MARIÉES

NOUS AVONS MAINTENANT LES ÉCHANTILLONS DE TOUS LES NOUVEAUX FAIRE-PARTS.

FIXEZ VOTRE CHOIX TÔT SUR UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE FAIRE-PARTS
PLUS ATTRAYANTS LES UNS QUE LES AUTRES.

VENEZ LES VOIR DÈS MAINTENANT

● PRIX RAISONNABLES ● EXCELLENT SERVICE ● TRAVAIL SOIGNÉ EN TOUT TEMPS

IMPRIMERIE GARCEAU Ltée

16 Rue COURT

COATICOOK

TÉL. VI-9-3616

Revue à vol d'oiseau...

(Suite de la page 9)

Il trouve qu'il y a assez d'arbres à Coaticook. L'échevin Couillard s'inquiète au sujet de l'entretien de ces arbres. Finalement, il est décidé d'accepter l'offre et le comité des parcs en disposera comme bon il l'entendra.

★

La demande de M. Georges Olivier et autres demandant un trottoir du côté Nord de la rue Cumberland est acceptée.

★

L'Harmonie de Coaticook recevra son octroi annuel de \$500.00.

★

A l'avenir, les locataires seront avertis par lettre lorsque le montant de taxe payable à la Ville sera changé.

★

MM. Henri Lareau, Robert Kelly et David Lefebvre seront les évaluateurs cette année.

★

Les échevins ont ensuite adopté les suggestions suivantes du comité de la Protection. L'inspection des Borne-fontaines sera faite par le Chef ou un constable avec le surintendant de l'Aqueduc et un rapport des constatations sera signé par les deux.

★

Les appels pour combattre des incendies à l'extérieur seront refusés tant que la Ville n'aura qu'un camion.

★

Des bassins en ciment 2' x 2' et 2' de profondeur avec couvercle seront installés dans le ruisseau à des endroits stratégiques. Des approches seront aménagées en d'autres endroits propices pour atteindre la rivière.

★

A l'avenir il n'y aura qu'une pratique par mois au lieu d'une par semaine pour les pompiers, mais l'on demande une pratique profitable.

★

Le feu de circulation à l'intersection des rues Main et Child sera ajusté de façon que les piétons puissent traverser la rue sur le feu jaune.

★

Le conseil a laissé sur la table pour études la suggestion suivante: Le déneigement des borne-fontaines sera faite par les constables réguliers sans rémunération supplémentaire.

★

Au cours de la conversation, le président du comité d'administration M. Audet a laissé échapper cette confidence: l'an dernier, vous aviez autorisé \$77,000 en salaires; il s'en est dépensé \$102,000.00. Il y avait sûrement un manque de contrôle évident dit-il. La chose ne se répètera plus, ajoute-t-il.

★

Le règlement de la Balance publique a été également amendé: la manière de peser dorénavant sera laissée libre à l'acheteur.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Avant d'acheter un BICYCLE ce printemps, achetez un bicycle ROBIN HOOD (Raleigh Co.)

Bicycle à 3 vitesses
Garantie de 3 mois.

HARRY GREEN
BICYCLE CENTER

61, ouest rue Main
Coaticook, Qué.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

—Que pour empêcher les tranches de pommes crues de jaunir, faites-les tremper dans l'eau froide, légèrement salée ?

—Qu'à Ounasvaara en Finlande aura lieu un grand concours de sports d'hiver les 26 et 27 mars ?

—Que Coaticook comme centre dessert une population de plus de 15,000 personnes ?

—Qu'il n'en dépend que de nous pour l'exploiter sans tarder ?

—Que toutes les localités qui nous entourent ne demandent pas mieux que de nous encourager ?

—Qu'il faut cependant leur donner du service et de la satisfaction ?

—Qu'à l'heure actuelle, près du quart des femmes et jeunes filles

du Canada, âgées de 14 ans et plus travaillent en emploi rémunéré ?

—Que ce sont les emplois de bureau qui en emploient le plus ?

—Que c'est dans l'Alberta que l'on élève le plus de moutons ?

—Que la population actuelle du Yukon est de 9,000 habitants ?

S P É C I A U X

Robes d'enfants 1 à 6 ans
Rég. \$1.49

Bibelots en plâtre
Rég. 49c

Spécial 99c || **Spécial 19c**

Nous offrons en magasin un assortiment complet de souvenirs pour première communion, tels que Chapelets, Images, Missels, etc., que vous pouvez offrir à vos enfants, soeurs, neveux, nièces.

Magasin

J. R. LEFEBVRE

Store

Rue Main Est

Edifice D. S. Bachand

Coaticook

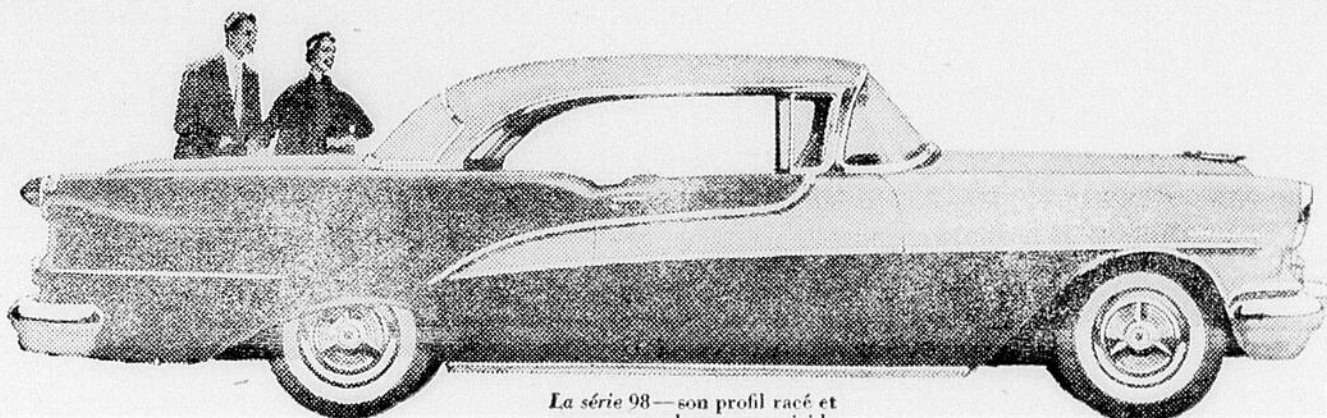
—Que c'est la charité qui sauvera le monde ?

—Que le 27 mars prochain L'Aide aux Etudiants des Ecoles Supérieures de Sherbrooke Inc. vous tendra la main ?

—Que le mot d'ordre de la campagne est "Epaulez les talents de chez nous" ?

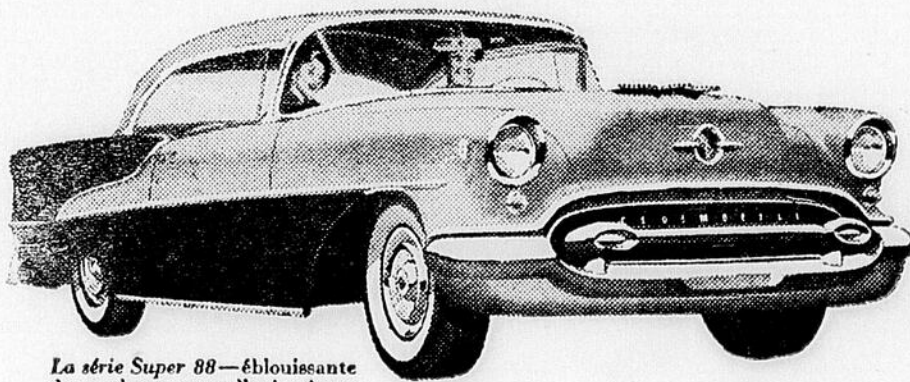
"Vieux" à 40, 50, 60 ? Messieurs! Rajeunissez

Chassez la folle idée que vous devez être vieux à 40, 50 ou 60. Essayez de vous remonter avec les Tablettes Toniques Ostrex. Pour faiblesse, perte d'énergie ou d'entrain, fatigue, épuisement, dus au manque de fer, ce que vous appelez "vieillesse". Ostrex renforce, fortifie et stimule. Aide les deux sexes à rajeunir. Format d'introduction, 60¢ seulement. Toutes pharmacies.

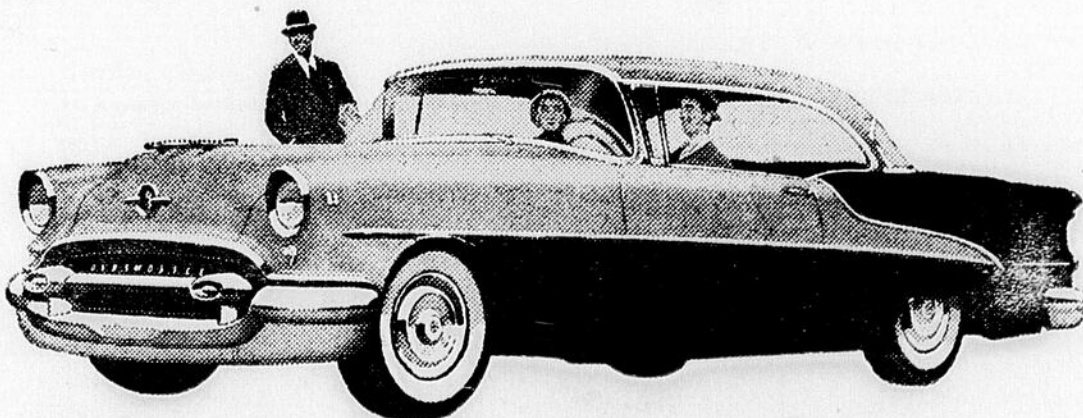


La série 98—son profil racé et nerveux proclame que voici le chef-d'oeuvre d'Oldsmobile!

IL Y A UNE "ROCKET" POUR TOUTES LES BOURSES...



La série Super 88—éblouissante de couleurs nouvelles! Avec, naturellement, les nouveaux moteurs "Rocket"!



La série 88 vous offre à prix modique toute l'élégance, la beauté et la puissance d'Oldsmobile.

Il y a une Oldsmobile pour VOUS!

Contemplez cette élégance! Eprenez la puissance du nouveau moteur "Rocket"! Admirez ces intérieurs luxueux! Vous découvrirez qu'Oldsmobile répond à tous vos rêves! Et, chose essentielle, vous trouverez une Oldsmobile convenant à votre bourse! Renseignez-vous dès aujourd'hui, puis prenez le volant d'une nouvelle "Rocket", de votre choix. C'est une expérience qu'il ne faut pas remettre à demain!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

OLDSMOBILE
ROBITAILLE AUTOMOBILES

RUE MAIN EST

(COATICOOK) INC.

TÉL. VI-9-2833

CULTIVATEURS ... CONSIGNONS nos ANIMAUX aux ABATTOIRS de la FÉDÉRÉE

Tél. VI 9-2741

Tél. VI 9-3501



Chronique Agricole d'intérêt général

Chez les éleveurs de bovins de race canadienne

Réunis à Québec, le 1er mars, à l'occasion de leur assemblée annuelle, les éleveurs de bovins de race Canadienne ont adopté des modifications à leurs règlements que l'on croit susceptibles d'inciter un plus grand nombre d'adhésions à la Société ainsi qu'à l'expansion de cette race bovine dans les limites du Québec, où elle s'avère productrice très économique et fort acclimatée au milieu.

Ces amendements portent principalement sur l'enregistrement des femelles ayant donné veau, issues de pères et de mères enregistrés ou de taureaux enregistrés et qualifiés, lequel sera désormais possible, pourvu qu'on en fasse la

demande sur formule spéciale. Dans ces cas, les frais d'inspection réglementaire sont fixés à \$2.00 pour le premier sujet et \$1.00 par animal additionnel. Les honoraires d'enregistrement sont de \$7.00 pour un sujet, \$12.00 pour deux; \$15.00 pour trois et de \$5.00 par sujet additionnel.

M. Maurice Hallé faisait observer, dans ces commentaires du rapport annuel présenté sous forme de fascicule, que l'on peut obtenir du secrétaire, sur demande, que sur 960 cultivateurs du Québec qui gardent des bovins de race Canadienne, seulement le tiers adhère à la Société. Ces nouveaux tarifs d'inspection et d'enregistre-

ment amèneront peut-être bon nombre de ces éleveurs dans le giron de l'Association.

On a corrigé comme suit le barème des exigences du contrôle laitier officiel. Désormais, on exigera pour la division 305 jours, 250 lb de gras pour les sujets de 2 ans, 280 pour 3 ans, 300 pour vache de 4 ans et 320 pour sujet adulte. Ces chiffres sont plus en rapport avec la moyenne de production établie pour la race. Dans la division de 365 jours, l'animal de 2 ans devra avoir produit 280 lb de gras; celui de 3 ans, 315 lb; 4 ans, 340 et la vache adulte, 360 livres.

L'élection des directeurs a été faite et se fera désormais par voie de tirage au sort parmi les présidents de clubs pratiquant le contrôle laitier et dont le troupeau est classé. On sait que la Société compte 33 clubs dispersés dans le Québec.

Production laitière par personne

Ontario et Québec fournissent 66% du volume de lait produit au Canada. Si l'on établit la production par tête, cependant, l'Île Prince-Édouard et la Saskatchewan produisent 1,400 lb et plus par personne. L'Alberta, le Manitoba et le Québec produisent de 1,100 à 1,399 lb par tête; l'Ontario et le Nouveau-Brunswick 800 à 1,099 livres; la Colombie Britannique et le Nouvelle-Écosse de 500 à 799 livres.

Ces chiffres sont du Bureau fédéral de la statistique.

Rareté d'œufs prévue aux Etats-Unis

Depuis six mois, aux États-Unis, le prix des œufs a baissé constamment, atteignant, en décembre, son plus bas niveau depuis 1941. Cet affaissement du marché a eu pour effet d'inciter un grand nombre d'aviculteurs à liquider ou réduire leurs troupeaux. On rapporte, de plus, que la production des poussins, en janvier, accuse une baisse de 21%. D'où l'on conclut que les stocks d'œufs seront très bas l'été prochain et qu'il s'en suivra une montée en flèche du prix de cette denrée.

Succès scolaires à Dixville

(DNC) — Ecole Ste-Jeanne d'Arc, institutrice Mlle M.-Paule Lapointe.

Février

8e année Rolande Godbout, 7e année Bernard Favreau, 6e année Lisette Gagnon, 5e année Claude Deslauriers.

Ecole St-Michel, institutrice

C'EST PARFAITEMENT VRAI

Jean Lincourt

En mai prochain

Aura son bureau

Nouveau.

Le Progrès de Coaticook

Intéressant toujours

Nomme l'endroit dans ses

Colonnes

Ouvertes à tous

Une fois la semaine.

Relisez-le

Très bien.

Mlle Rachelle Lapointe.

Février

4e année Bernard Laliberté, 3e année Denis Deslauriers, 2e année Marie-Ange Tardif, 1ère année Céline Tremblay.

Le meilleur moyen d'aider la campagne entreprise pour bannir la tuberculose du Canada, c'est la radiographie que tout canadien devrait faire prendre chaque année. Cette radiographie permet de découvrir les symptômes de la

maladie alors qu'elle est plus facile à guérir.

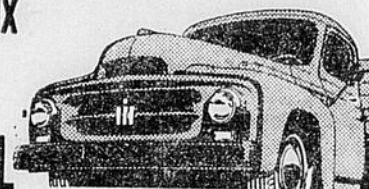
Théâtre Rivoli Bientôt

M-G-M's FINEST MUSICAL
DEEP IN MY HEART
COLOR
20 TOP-TALENT STARS! SONG HITS! SPECTACLE!

COMPAREZ LE PRIX ET LA PERFORMANCE

des superbes NOUVEAUX

CAMIONS INTERNATIONAL



avec ceux de tout autre camion concurrent!

Nous échangeons toutes marques de

CAMIONS ET TRACTEURS

CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER.

NOS PRIX SONT COMPETITIFS

Aussi plusieurs voitures usagées à bas prix et en parfaite condition.

LAURIAN TREMBLAY

193, rue St-Jacques. Tél. VI 9-3024

Machines Aratoires



VOTRE MARCHAND AUTORISÉ INTERNATIONAL

LES MOULÉES SHUR-GAIN

sont
"Éprouvées
sur la ferme"



Ce sont les résultats qui comptent dans l'alimentation des animaux de la ferme. Le prix du sac de moulée a son importance mais c'est la production qu'on en retire qui compte réellement.

C'est pourquoi vous pouvez compter sur les moulées SHUR-GAIN parce que leur capacité de produire des dollars a été éprouvée sur la ferme SHUR-GAIN.

Venez nous voir au sujet de l'alimentation de vos porcs, de vos bêtes à cornes et de vos volailles.

D.S. Bachand

COATICOOK, QUE.

NECCHI BU MIRA 1955 AVEC ROUE MERVEILLEUSE MULTIFORME

fait un nombre indéfini de
dessins brodes tout-à-fait
automatiquement!



NECCHI LA PREMIERE A PRESENTER LE ZIG-ZAG

Fait les boutonnières, les rebords au point invisible, les monogrammes, pose les appliques, coud les boutons, surjette, reprise, le tout sans accessoire!

NECCHI LA PREMIERE A PRESENTER LA BRODERIE AUTOMATIQUE

La Roue Merveilleuse et le Levier Magique font de jolis motifs de broderies compliquées, limités seulement à votre imagination. La Necchi vous permet d'ajouter ce remarquable fini professionnel aux vêtements que vous confectionnez

NECCHI LA PREMIERE A PRESENTER LA DENTELLE AUTOMATIQUE

Il n'y a pas de limite aux fascinantes créations que vous pouvez réaliser. Pensez à l'apparence exclusive de vos nappes, serviettes de table, draps, taies d'oreillers, et de vos vêtements quand ils auront ce particulier fini à la main.

MODELES
NECCHI
A PARTIR DE
\$124.00

POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

NECCHI SEWING MACHINES CANADA, LTD.

HEAD OFFICE: 3445 PARK AVE., MONTREAL

Votre représentant local

ADRIEN BISSONNETTE

Rue Main

Tél. VI-9-3696

Revue à vol d'oiseau ...

L'assemblée de lundi était sous la présidence de Son Honneur le maire Charles E. Ackhurst; étaient présents MM. les échevins L. Ackhurst, C. E. Audet, H. de la Bruère, G. Couillard, Y. Lemieux, L. Cameron.

Plus de soixante contribuables assistaient à cette assemblée qui a été plutôt calme dans l'ensemble et où plusieurs problèmes ont été réglés fort habilement.

La politique de nos nouveaux édiles semble celle-ci: donner le même service et même mieux aux contribuables avec le moins de dépenses; ce qui fera sans doute plaisir aux contribuables.

Probablement que les discussions ronflantes se sont faites au cours des caucus... à la table du conseil, les échevins se prononcent sur des propositions de chaque comité.

Nous avons accusé la semaine dernière nos échevins de ne pas renseigner le public... nous sommes heureux de signaler cette semaine que les journalistes ont reçu copie des procès-verbaux de tous les caucus; de plus, toutes les décisions importantes ont été ratifiées par les membres du conseil, publiquement.

Le service de la dette pour le mois de mars, intérêts et obligations sera de \$9,731.88, incluant, celui du fond industriel au montant de \$1,746.88.

Les échevins ont ensuite adopté plusieurs recommandations du comité de la Commission d'administration, réunie le 1er mars dernier.

Le salaire du surintendant de l'électricité sera maintenant de \$80.00 par semaine, sans rémunération pour le temps supplémentaire. Il devra faire la surveillance générale de tout le service, la surveillance des laes, l'assistance aux incendies.

La semaine régulière de travail sera de 44 heures finissant le samedi midi. Chaque employé devra marquer l'emploi de son temps à chaque jour sur une feuille à cet effet.

Le temps supplémentaire sera payé s'il est autorisé seulement par écrit. Aucun employé surnuméraire ne sera engagé par le surintendant sans autorisation écrite.

Le surintendant n'est pas autorisé non plus à faire réparer les camions sans autorisation écrite; il n'est pas autorisé en outre à dépenser plus de \$10.00 pour l'outillage.

Le salaire du surintendant des travaux publics sera maintenant fixé à \$75.00 sans rémunération pour le temps supplémentaire. Celui-ci devra conserver tout son temps à la surveillance de ses employés et non conduire le gros camion. La semaine régulière sera de 48 heures dans ce département.

Quant au temps supplémentaire de ses hommes et les dépenses autorisées, il est soumis au même règlement que le surintendant de l'électricité.

Les travaux remédiateurs au chômage sont supprimés.

Deux employés réguliers dans ce département sont remerciés de leur service.

Le chef de Police aura comme salaire \$69.50 par semaine, plus son loyer au-dessus de l'Hôtel de ville; ce loyer ne sera pas chauffé et il ne sera pas fourni d'eau chaude.

Les constables recevront le salaire suivant: Sergent Lemay: \$50.00 par semaine plus le téléphone. Constable Lemire: \$45.00 par semaine plus le téléphone. Constable Charest \$42.00 par semaine plus le téléphone.

Tous les constables devront être en devoir 60 heures par semaine. Ils ne recevront pas de rémunération supplémentaire pour les heures au-dessus de 60 heures. Ils devront en plus répondre aux appels d'incendie; mais ils ne devront pas utiliser les véhicules de la Ville pour aller à leur domicile.

Volla ce que les édiles ont approuvé du comité de l'administration. Ils ont laissé sur la table pour études les item suivants:

Tous les véhicules des services devront être remisés dans le garage municipal le soir lorsqu'ils ne sont pas en service.

Le chef de police se chargera de donner l'alarme aux pompiers lorsque le système d'alarme sera installé à l'Hôtel de Ville. En cas d'absence, il devra se faire remplacer par une personne responsable.

Les vacances des manufacturiers sont acceptées du 15 juillet au 30 juillet.

Le Gouvernement Fédéral oblige maintenant la Ville à installer des compteurs à chaque consommateur; certains payaient un taux fixe; dorénavant ils auront comme tous les autres un compteur.

Il est décidé de faire assurer l'Hôtel de Ville et le garage municipal pour 80% de la valeur. Les trois agents d'assurance qui se partageront les primes seront MM. A. Soulière, L. M. Thomas et L. C. Drolet.

Le secrétaire donne les cotations requises pour l'installation des plaques pour les noms de rues. La cotation vaut pour toutes les intersections des rues Child et Main. Première qualité

Surveillez l'ouverture d'un nouveau magasin de chaussures

● NOUVEAUX BAS PRIX

● NOUVEAUX STYLES

● NOUVEAU SYSTEME

MICHEL ELIAS & CO.

rue Child

Coaticook

\$714.40; deuxième qualité \$535.80. Le sujet est laissé sur la table.

Les cotations pour un camion à vidange citerne \$5,398.00. Il est décidé de se faire donner une démonstration et de décider ensuite si la Ville économiserait en utilisant un tel camion. On se servirait du fond de roulement pour effectuer cette transaction.

Une discussion fut amorcée sur le sujet. Entre autres, l'échevin Audet déclare que ce serait beaucoup plus hygiénique pour les employés. M. Cameron suggère qu'on étudie la possibilité de donner par contrat ce travail à un particulier comme cela se fait dans maints endroits. M. Audet déclare que cela ne sera pas pra-

tique à Coaticook. Car, dit-il, le règlement de la pesanture maximum pour les vidanges est de 90 livres et la plupart ont plus que cela à chaque semaine et la chicanerie va prendre dit-il.

L'Association Forestière offre gratuitement à la Ville 500 arbres pour aider au reboisement. L'échevin Lemieux propose d'accepter avec empressement cette offre; il déclare qu'il y aurait lieu de les planter près de la rivière dans l'ancien lit, bordant la rue Child. Il y voit même un lieu propice pour un parc public. L'échevin Cameron le seconde. L'échevin de la Bruère ne voit pas cette proposition d'un bon oeil.

(A suivre en page 7)



Illustrée: CENTURY RIVIERA, 2-portes, 6-passagers

Nul autre accélérateur n'obtient cette réaction!

CETTE pédale d'accélérateur ne se borne pas à alimenter en essence un moteur V8 nerveux et puissant.

Quand vous la poussez au-delà du cran de la vitesse maximum, il se passe quelque chose d'absolument inédit.

Vous entendez un ronronnement soutenu qui vous indique qu'au coeur de la transmission Dynaflo* vingt hélices ont modifié leur pas, tout comme les hélices à pas variable des avions modernes.

Et c'est pourquoi vous vous sentez enlevé par une nouvelle vague de puissance qui vous sort vite d'une mauvaise passe.

Les mots manquent pour décrire cette sensation qu'il faut véritablement éprouver soi-même.

Il n'est rien de semblable dans aucune des voitures 1955.

Oui, il y a bien des choses à voir chez votre dépositaire Buick. Par exemple, la ligne toute nouvelle.

Vous noterez la puissance accrue de chaque moteur V8 de la Buick, le nouveau carburateur Airpower

et la solide qualité traditionnelle de Buick dans chaque boulon, chaque rivet et chaque écrou. Mais cette année, ne vous contentez pas de visiter le salon d'exposition où se trouvent ces voitures racées et aristocratiques.

En connaisseur avisé, qui veut voir lui-même ce qu'il y a de nouveau dans le domaine de l'automobile, prenez le volant d'une Buick 1955 et essayez-la sur la route. Et pourquoi pas dès aujourd'hui?

*Standard sur la Roadmaster, facultative moyennant supplément sur les autres séries.

QUAND IL SE CONSTRUIRA DE MEILLEURES AUTOS, BUICK LES CONSTRUIRA

Buick est encore plus puissante!

236 CV DANS LA ROADMASTER

236 CV DANS LA SUPER

236 CV DANS LA CENTURY

188 CV DANS LA SPECIAL

—et, de plus, un millage encore accru!

BUICK, la sensation de l'année
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

COUILLARD AUTOMOBILES INC.
RUE MAIN EST TÉL. VI-9-2923 COATICOOK

CARTES PROFESSIONNELLES

Gustave G.-Lajoie

M.D. I.M.C.C.
MEDECIN-CHIRURGIEN
66, rue Cutting Coaticook
Tél. Bureau VI 9-2352
Chalet: Ayer's Cliff, 121-s-3

Bouchard & Racicot

AVOCATS ET PROCUREURS

Roger Bouchard,
Roland W. Racicot

Tél. VI 9-2788

36, rue Child COATICOOK

Téléphone VI 9-2824

Dr Raoul Laurence

DENTISTE

104, rue Cutting

COATICOOK

Rodolphe Lajoie

ARCHITECTE

Tél. VI 9-2513

C. P. 267

2, rue Maio, Coaticook

Larochelle, Savard & Cie

COMPTABLES AGREES

Gérard Larochelle, C.A.

Syndic en faillite

Marcel Savard, C.A.

Sherbrooke

89, King O. Tél. LO 2-2290

Gérin & Gérin

Avocats

Tél. VI 9-2797

93, rue Child

Coaticook

Edouard Gagnon

AVOCAT

57, rue Child Tél. VI 9-2962

(au dessus de la Commission

des Liqueurs)

COATICOOK

Clinique Médicale

133 rue Child, Coaticook

Téléphone VI 9-2701

Dr G. Albert Samson,

Tél. VI 9-2701

Dr André Samson,

Tél. VI 9-4040

Dr Gilbert Germain,

Tél. VI 9-3735

J.-André Durocher

NOTAIRE

Vente - Prêt Hypothécaire - Prêt Agricole

Succession - Testament.

Téléphone: Bureau VI 9-2818. Résidence VI 9-4178

80, rue Child, Edifice Durocher

Coaticook, Qué.

CHIROPRACTICIEN



Maux de tête, foie, estomac, fièvre des foies,
asthme, sinusite, lumbago, sciatique, rhuma-
tismes, dépressions nerveuses...

G. M. LAJEUNESSE, D.C.

Docteur en Chiropratique

Rayons-X

sur rendez-vous seulement

Rue Child

Hôtel Child

Tél. VI 9-8045

CARTES D'AFFAIRES

CHAREST ELECTRIQUE ENRG.

J. P. Charest, prop.

Contracteur électricien Lic.

REFRIGERATION DOMESTIQUE ET COMMERCIALE

APPAREILS ELECTRIQUES G.E.

TELEVISION: ULTRA VISION

Tél. VI 9-2400

7, rue Wellington

STUDIO BELISLE ENR.

Photographie de tous genres.

Mariages

Fêtes de Familles

Réceptions.

30, rue Main-Ouest — Coaticook — Téléphone VI 9-2393

Les

ANNONCES

CLASSÉES

du "PROGRÈS"

Hommes demandés

BONS TERRITOIRES dans la ville de Coaticook. Vendeurs intéressés, mettez-vous immédiatement en communication avec nous pour réserver votre territoire. Bons produits, bonne commission. Succès assuré. Détails Jito 5130 rue St-Hubert Montréal.

HOMME compétent comme Dé-tailleur dans Coaticook. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. -C-500-163, Montréal, P. Q.

MECANICIEN d'expérience demandé s'adresser à Denonville Jacques du Garage Robitaille Automobiles Inc. Tél. VI 9-2613. (211)

A louer

LOGIS à louer de 4 appartements, s'adresser à Calixte Tanquay 107 rue St-Pierre, Coaticook (210)

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

Actions privilégiées participant 6% cumulatives
No 141, Dividende trimestriel de \$1.50 par action payable le 15 avril 1955 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 18 mars 1955.

Actions ordinaires sans valeur nominale
No 120, Dividende trimestriel de 50 cents par action payable le 15 mai 1955, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 avril 1955.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 25 février 1955.

Théâtre

OPÉRA

Coaticook, Qué.

DIM. - LUN. - MAR.

20-21-22 mars

Le Film que tous désiraient

Au Pays du Soleil

avec

Tino Rossi et Vera Norman

en programme double avec

Les Trois Secrets

avec

Eleanor Parket, Ruth Roman

Au pays du soleil, 7.00 et 10.25

— Les trois secrets, 8.55.

MER. - JEU. - VEN. - SAM.

23-24-25-26 mars

Queen of Sheba

avec

Gino Cervi, Leonora Ruffe

en programme double avec

World for Ransom

avec

Dan Duryea, Gene Lockhart

World for Ransom, 7.00 et

10.20 — Queen of Sheba, 8.40.

A VENIR

La Corde de Sable

avec

Burt Lancaster, Corine Calvert

A louer

LOGEMENT de trois grandes pièces, libre immédiatement, situé sur la rue Ste-Anne au deuxième étage, ménage fait à neuf, prix modique de \$16.00. S'adresser à VI 9-2993 ou 129 Main Ouest. (154)

A vendre

BOIS de poêle (bois franc) le gros voyage, 2 cordes et demi: \$10.00. S'adresser au Moulin Paquette. Tél.: VI 9-2941. (179)

MAISON de 8 pièces, située à 4 et demi milles de la ville, facile à déménager, brochée et avec système de chauffage, très bas prix. S'adresser par Tél. VI 9-3905. (203)

COSTUME pour dame, grandeur 38 et un gros carosse pour bébé, s'adresser à 271 St-Joachim Tél. VI 9-2170. (209)

Offre de Service

NOUS nous spécialisons dans la réparation des laveuses électriques et les frigidaires. Service rapide et satisfaction garantie, transport à nos frais. S'adresser à Marcel Lebel 648 rue St-Marc Coaticook-Nord. Tél. VI 9-2139.

Divers

MACHINE A COUDRE ADRIEN BISSONNETTE, SPECIALISTE EN MACHINE à coudre. Vendeur autorisé de la fameuse machine Necchi de réputation mondiale. Pièces de rechange pour toutes marques, moteurs, lumières, accessoires. Nous faisons la réparation de toutes les marques sur le marché. S'adresser à 41 Main Ouest Tél. VI 9-3696. (199)

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES! VIEUX A 40, 50, 60! Désirez-vous jeunesse, entrain normal? Les comprimés toniques Ostrex regaillardissent les corps faibles, "vieux", qui manquent de fer. Format de présentation seulement 60c. Toutes pharmacies.

DES ENFANTS

Jamais trop nous ne reviendrons sur le sujet des accidents survenant aux enfants sur la rue. C'est le temps plus que jamais, en septembre, de rappeler aux automobilistes, conducteurs de voitures de promenade et de camions, que les enfants ont commencé les classes et qu'ils sont nombreux sur les rues et les routes. L'automobiliste doit penser pour l'enfant qui est, de par sa nature, enclin à être étourdi, irréfléchi, exubérant. Aux automobilistes qui voient un groupe

DEVEZ-PROPRIETAIRE Résidences, édifices à appartements, fermes, commerces, sites commerciaux et industriels, que ce soit en ville ou en campagne, pour vos problèmes d'immobilier, consultez-nous.

La structure économique de toute démocratie repose sur la propriété.

GRENIER & SIDELEAU

Coaticook, Québec.

Théâtre

RIVOLI

Coaticook, Qué.

DIM. LUN. 20-21 MARS

The Caine Mutiny

Technicolor

Classé "SUPERIEUR" comme un des dix meilleurs films de l'année Humphrey Bogart, Jose Ferrer Van Johnson, Fred McMurray aussi

Bamboo Prison

Robert Francis, Dianne Foster S.V.P. N'oubliez pas une seule représentation Bamboo Prison, 7.15 h. p.m. Matinée 2.00 h. p.m. — The Caine Mutiny, 9.00

MAR. MER. 22-23 MARS

El Alamein

Scott Brady, Rita Moreno Film authentique sur la dernière guerre en Afrique contre le fameux Rommel, général Allemand.

The Rainbow Jacket

Technicolor

Robert Morley, Kay Walsh JEU. VEN. SAM. 24-25-26 MARS

Le Salaire de la Peur

Yves Montand, Charles Vanel

Vera Clouzot

Ce drame a été acclamé par le public de France et d'Angleterre, comme le plus grand tour de force en matière de "suspense" de toute l'histoire du cinéma.

36 Heures à Vivre

Abbott & Costello S.V.P. noter qu'il y aura une seule représentation — 36 heures à vivre, 7.15 — Salaire de la peur 8.45 p.m.

A VENIR

27-28 MARS

On the Waterfront

avec

Marlon Brando

Phiff

(Comédie)

Judy Holiday, Jack Carson

Deep in my Heart

(Couleurs)

avec 20 grandes vedettes

Le Déroqué

sera ici à la mi-avril.

À VENDRE

Propriété du Bell Telephone Co. du Canada située à

53, rue Main ouest — Coaticook, Qué

Edifice d'un étage en brique et ciment, construit sur un emplacement dont la superficie totale est de 7,555 pieds carrés, plus ou moins.

Les offres pour cet édifice sont présentement reçues et on en accusera réception jusqu'au

Premier avril 1955

La Compagnie ne s'engage pour aucune considération d'accepter l'offre le plus élevé ou aucun offre.

Pour voir les lieux et obtenir des formules d'applications

Adressez-vous à : W. S. LOW, C. P. 6

Coaticook, Qué. — Tél. VI 9-4011

COUILLARD AUTOMOBILES INC.

désire annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il dominera encore cette année dans le choix, la qualité et les bas prix de ses voitures usagées.

Toutes nos voitures sont vérifiées et mis à point avant de quitter notre atelier de réparation afin que le client soit entièrement satisfait. Nos vendeurs sont à votre disposition tous les soirs. Si vous ne pouvez venir nous consulter, appelez-nous et on se rendra avec l'auto de votre choix.

POUR APPOINTEMENTS

Signalez VI 9-2923

G. Asselin VI 9-2627

L. Scalabrini VI 9-2286

Y. Roberge VI 9-2835

COUILLARD AUTOMOBILES INC.

Rue Main

Buick - Pontiac

Tél.: VI 9-2923

LES SPORTS À COATICOOK

par Réal Tremblay

Coaticook se rend à l'invitation de la Ligue de baseball Inter-médiaire des Cantons de l'Est — La direction de la Ligue est prête à nous accorder une franchise — Qui de Coaticook est intéressé à financer le futur club de baseball — Une réponse définitive doit être donnée lors de l'assemblée du 21 mars.

Lundi le 14 mars avait lieu à l'Hôtel La Salle de Sherbrooke la première assemblée de la Ligue Inter-médiaire de baseball sous la direction de Carl Healy. Des représentants de Drummondville, Asbestos, Coaticook, Windsor Mills et Notre-Dame de Sherbrooke, étaient présents. Cookshire, Magog et les Athlétiques de Sherbrooke qui avaient signifié leurs intentions de se joindre à la Ligue n'avaient pas envoyé de représentants.

A l'exception de Windsor Mills, tous les clubs qui faisaient partie de la Ligue l'an dernier ont manifesté le désir de continuer leurs activités à nouveau cette saison. Lorsqu'il fut question d'admettre de nouveaux clubs dans le circuit, M. Raymond Côté porte-parole du club de Coaticook fut le premier à être invité à soumettre ses conditions. Après avoir expliqué la situation lamentable du baseball dans notre ville M. Côté a préféré ne prendre aucune décision pour le moment. Les dirigeants de la Ligue lui ont alors demandé qu'une réponse définitive soit rendue lors de l'assemblée du 21 mars prochain.

Cette réponse sera probablement négative, à moins qu'il existe encore à Coaticook des gens qui auraient à cœur la survivance du

baseball et qui sacrifieraient un peu de leur argent afin de réorganiser notre équipe de baseball qui menace de disparaître.

Attention amateurs de baseball, nous n'avons que d'ici au 21 mars pour former un comité de direction qui s'impose. Emboîtons le pas; agissons vite, mais bien; Il serait vraiment regrettable de voir notre belle ville privée de baseball au cours de l'été.

REX.

vent être protégés, car le Rocket en est à sa deuxième offense cette saison, sur un officiel. Je ne prise pas la décision de Campbell de suspendre le Rocket pour les éliminatoires, mais dans l'intérêt du hockey une sentence exemplaire s'imposait. Si le Canadien parvenait à remporter la coupe Stanley sans les services du Rocket, le plus grand joueur de tous les temps, ça serait un exploit remarquable.

Conrad Houle, Champion du Billard. Je me demande combien Campbell a bien pu recevoir de ses cousins les Norris pour suspendre ainsi Maurice Richard. Par ce fait les autres équipes auront une plus

belle chance de remporter la coupe Stanley. Si Richard s'était appelé Howe ou Smith sa sentence aurait certainement été plus douce.

Robert Robillard, Dan's Diner. La décision de Campbell est quelque peu exagérée vu que Richard est l'attraction No 1 du Hockey dans la ligue Nationale. Par ce fait le Rocket voit ses goussets baissés de quelques milliers de dollars. Les chances des Canadiens de remporter la coupe Stanley sont maintenant diminuées de 50%. Un homme qui a du sang français dans les veines aurait fait la même chose que le Rocket.

Mitch Elias Jr. A mon avis Clarence Campbell n'a pas rendu une bonne décision. Il aurait dû imposer à Richard une forte amende de \$1,500. Laycoe aurait dû recevoir une sentence encore plus dure que celle du Rocket. Laycoe poursuivait Richard depuis deux parties. Le club Canadien est plus affecté par cette décision que le Rocket lui-même.

Louis Poulin. Je trouve la décision de MONSIEUR Campbell trop sévère en excluant le Rocket des séries éliminatoires. La suspension des trois dernières joutes aurait été suffisante car le Rocket ne détient que deux points en tête des compteurs et se voit maintenant presque battu. En l'excluant du détail MONSIEUR Campbell se met les pieds dans les plats.

N.B.—Voici une autre opinion différente mais qui peut être jugée aussi bonne.

Raymond Côté, Ray's Pool Room. Ce que je pense de l'affaire Richard, Laycoe et Thompson.

Maurice Rocket Richard, cette fameuse étoile du hockey est le sujet de conversation d'un bout à l'autre du monde. Je sais aussi bien que tous les partisans du Rocket que Monsieur hockey est un bon joueur, très spectaculaire dans ses montées et dans la manière de compter des buts. Ceci ne lui donne pas le droit de frapper les clubs adversaires avec son bâton ou n'importe quelle chose qui peut lui tomber sous la main et tout ceci intentionnellement. Le sport c'est du sport. Le hockey c'est du hockey et non un duel à coups de bâtons. Je trouve la décision de

Campbell assez juste et même un peu bonasse. Dans de telles circonstances dans le hockey il faut considérer tous les joueurs sur le même pied qu'il soit de premier ou de second ordre. Pas plus Richard qu'un autre. Richard devrait prendre l'exemple sur son plus grand rival et le plus naturel joueur de hockey au monde Gordie Howe et il ne perdrait pas la tête aussi souvent.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

Si vous avez de l'argent à prêter

Nous vous recommandons les valeurs suivantes:

	Echéance
Ville Rivière des Prairies	5 1/4 % 1961
	5 1/2 % 1966
Ville Shawinigan	4 % 1969
United Loan Corporation	5 1/2 % 1966

S'adresser à

CRÉDIT ANGLO-FRANÇAIS LTÉE

Edifice Continental, Sherbrooke
Téléphone LO 7-4014

Représentant local

LEGER CAMERON
(Pharmacie Comptois)

Téléphone VI 9-3678

Ce que pensent les Coaticookois de l'affaire Richard-Layco

par Joe MORIN

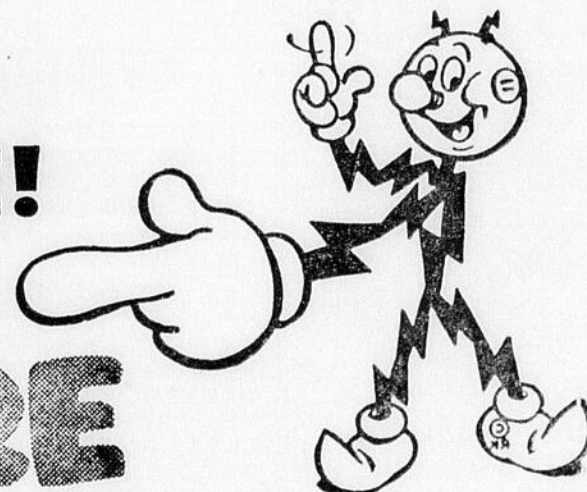
Louis Sideleau, agent des permis et licences. Du fait que la bagarre fut commencée par Laycoe, j'admire le Rocket de s'être défendu beaucoup plus que Campbell qui a toujours été depuis qu'il est président de la ligue, partial envers les joueurs du Canadien. Un homme fier doit se défendre, et pour moi le Rocket est l'homme du jour et son record ne sera jamais défait en dépit des efforts de Campbell et Cie.

Charles Garceau, Hôtel Child. Je trouve la décision de MONSIEUR Campbell pitoyable. Sa décision ridicule punit le club Canadien au complet dans les circonstances présentes. Si le Rocket est coupable il mériterait seul la punition. Nous, ADMIRATEURS du Rocket avons escompté la décision de Campbell qui met une fois de plus sa rancune envers notre idole, champion joueur de hockey reconnu du monde entier. Monsieur Campbell prive ainsi Maurice de sa plus belle chance de remporter le championnat des compteurs, prive peut-être le Canadien du championnat de ligue et peut-être de la coupe Stanley.

Denis Boivin, secrétaire. Je trouve très injuste la décision de MONSIEUR Campbell, qui dans toutes les bagarres que l'athlète No 1 a livrées il s'est toujours laissé influencer par les clubs Detroit ou Toronto. Et à cette dernière occasion par les Bruins. Il a encore prouvé une fois de plus comment il déteste notre Maurice.

Fernand Houle, Terminus d'autobus. MONSIEUR Campbell a rendu son verdict. La sentence affecte non pas seulement le Rocket mais le club en entier à la veille des éliminatoires. Il ne faudrait pas oublier que les arbitres doi-

Une occasion FORMIDABLE! Un merveilleux FRIGIDAIRE



de 11 pieds cubes

Voyez tout ce
qu'il vous offre!

- Congélateur pleine largeur
- Humidificateur pleine largeur
- Tiroir froid pleine largeur
- Porte à étagères
- Glissière à oeufs
- Porte-boîtes de jus congelés
- Grand compartiment à viande
- Tablettes tout en aluminium
- Compartiment à beurre
- Capacité totale: 11 pieds cubes

Chaque chose à sa place... et beaucoup de place pour chaque chose. Et tout est à votre portée. Ce nouveau réfrigérateur "self-service" est extraordinairement pratique... et d'un rendement impeccable, puisque c'est un appareil Frigidaire! Enfin, il est vraiment économique grâce à son fameux dispositif "Meter-Miser" qui économise l'électricité au maximum.



Un appareil de prix... pour seulement \$319.00



VOYEZ VOTRE
MARCHAND
PRÉFÉRÉ
OU

APPARTIENT À SES ABONNÉS

SOUTHERN CANADA POWER

Autres modèles Frigidaire (plus petits)
à compter de \$239.00

Facilités de paiement.

ECOLE DES PARENTS DE COATICOOK

DIMANCHE LE 20 MARS 1955 A 8.15 HEURES P. M.

en la salle paroissiale de St-Marc de Coaticook-Nord, il y aura conférence intitulée
"Les fautes les plus communes à éviter en éducation"

Cette conférence sera présentée par

Monsieur E-H. Tremblay, inspecteur d'écoles ayant une vaste expérience en la matière. Donc, soyons tous au rendez-vous dimanche prochain et n'oubliez pas d'apporter le billet qui donnera une chance au tirage fait à l'intention de votre enfant.

L'unique condition: Etre présent et inscrire le nom de ceux-ci.

COMMANDITE PAR UN AMI DE LA CAUSE

Dixville vend une petite émission

Les \$12,000 d'obligations séries 12 ans de ce village vendues à 3% à un coût net de 3.806%

Le village de Dixville, comté de Stanstead, a vendu, lundi soir, 7 mars, une petite émission de \$12,000 d'obligations en séries douze ans. L'adjudication a été faite à Morgan, Kempf & Cie, Ltée, au prix de 95.77 pour \$12,000 à 3% 1956-67, ce qui représente un loyer net de 3.806%. Le Département des Travaux publics a accordé un octroi de \$2,000 pour cette émission. Il est payable en 1956.

En avril de l'année dernière, la

municipalité avait émis \$60,000 de titres à 3% séries 20 ans au prix de 87.40678, soit un intérêt moyen net de 4.281%.

Les obligations, datées du 1er mars 1955, échoient du 1er mars 1956 au 1er mars 1967 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal, à Sherbrooke ou à Coaticook. Autorisé par le règlement No 136, l'emprunt est effectué pour l'achat d'appareils de protection contre l'incendie et le paiement de comptes pour l'établissement d'un réseau d'aqueduc et d'égouts. Les électeurs pro-

priétaires avaient approuvé ce règlement lors d'un referendum tenu le 20 novembre 1954. Le conseil se réserve le droit de racheter les titres avant échéance.

Le village de Dixville avait une évaluation imposable de \$310,786 pour 1954. Le 31 décembre dernier, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$69,500 et un octroi de \$16,500 s'y appliquait. La population de la municipalité était, en 1954, de 456 âmes.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

Extincteur soda-acide

C'est l'extincteur communément employé pour les incendies de la classe "A". Il contient 2½ gallons de liquide ayant un effet refroidissant et amortissant sur un incendie. Les produits chimiques contenus dans cet extincteur comprennent: 4 onces d'acide sulfurique (commerciale) et 1½ lb de bicarbonate de soude dissout dans 2½ gallons d'eau.

L'acide est isolé de la solution de bicarbonate de soude jusqu'à ce que l'extincteur soit renversé pour le mettre en usage. Alors que les ingrédients se mélangent l'un à l'autre pour produire du gaz carbonique (CO-2) ou anhydride carbonique. Ce gaz produit une pression de 100 à 125 lb au p.c. à l'intérieur de l'extincteur, laquelle force le liquide hors de l'extincteur. Cet extincteur est construit pour résister à des pressions de 350 à 400 lb. au p.c.

Sur un incendie, l'effet du liquide provenant de cet extincteur est le même que celui de l'eau pure et il n'est pas recommandé pour les incendies des classes "B" et "C", cependant il peut être employé pour protéger les environs et prévenir la propagation de tels incendies.

Le jet de l'extincteur soda-acide a une portée maximum de 35 à 40 pieds mais il est recommandé d'approcher aussi près que possible de l'incendie de façon à ce qu'il n'y ait pas de liquide répandu inutilement et afin d'attaquer l'incendie avec le maximum d'efficacité. Il se vide en 60 secondes.

Pour l'opérer, il faut le renverser complètement et diriger le jet sur le siège du feu. Il ne faut pas renverser l'extincteur avant d'être prêt à s'en servir. Lorsque l'incendie a dépassé le stage préliminaire, le jet devrait être dirigé vers le plafond juste au-dessus et en avant de l'incendie afin de couvrir le plus d'espace possible. Cette façon d'opérer devrait contenir l'incendie jusqu'à ce qu'une étendue de boyaux soit installée.

L'extincteur soda-acide doit être rechargé annuellement à cause de l'hygroscopicité de l'acide sulfurique; par hygroscopicité on entend la propriété que possède l'acide sulfurique d'absorber l'humidité. Après un certain temps, la bouteille qui contient l'acide dans l'extincteur sera remplie d'un mélange d'eau et d'acide sulfurique et la réaction chimique des ingrédients dans l'extincteur sera trop faible pour être efficace.

Quand il n'est employé que partiellement, la balance du liquide dans l'extincteur devrait être déchargée et une autre charge complète devrait être préparée. Le bicarbonate de soude doit être dissout dans de l'eau tiède en se servant d'une chaudière propre, et il faut veiller à ce que toute poussière ou corps étranger soit enlevés.

Si l'extincteur, en le renversant, ne se décharge pas immédiatement, il faut le secouer afin que le mélange des produits chimiques se fasse plus rapidement.

Il est très important de le protéger contre le froid en tout temps, car la solution de bicarbonate de soude gèle lorsque cet extincteur est exposé à de basses températures.

Seule une V-8 est vraiment moderne!



Avant de fixer
votre choix

ESSAYEZ
LA FORD
V-8

VOTRE VENDEUR FORD
vous prouvera que la Ford est bien
"la voiture qui vaut le plus"

GARAGE MAURAIS

COATICOOK

TEL. VI 9-2767

KAY & SON

VIENT
de
RECEVOIR



Des centaines de
nouveaux lainages
de provenance
britannique,
dans les tissus et
tons les plus
nouveaux pour
le printemps,
pris de la
collection

TIP TOP
TAILORS
15' ANN.

Confectionnés à vos
propres mesures
à un seul BAS prix
\$59.50 2 pièces

KAY & SON
Coaticook

NOTRE GRANDE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT NE SE CONTINUERA QUE 10 JOURS SEULEMENT DE PLUS !

Ne manquez pas votre chance d'acheter ce que vous avez besoin à des prix qui vous feront économiser plus de 50%.

Nos prix réguliers seront en vigueur immédiatement après la vente. C'est le temps d'acheter dès maintenant ce que vous avez besoin pour votre famille.

MICHEL ELIAS & CO.

39 RUE CHILD

COATICOOK

TELEPHONE VI 9-2431